



NON A LA PREAFFECCATION !!!

Malgré les multiples interpellations de la CGT, la DAP n'a toujours pas abandonné le système de la pré affectation.

La prochaine CAP de CPIP du mois d'avril promet de sombres perspectives pour le SPIP 94. A ce jour : 6 demandes de mutations en milieu ouvert, 16 demandes en milieu fermé. Vu la configuration de la CAP, la grande majorité de ces demandes seront satisfaites. Si l'on peut se réjouir pour les collègues qui partiront, on ne peut toutefois que plaindre l'équipe rescapée, qui devra faire tourner la machine à mi-effectif, avec en plus la responsabilité de la formation d'une dizaine de collègues stagiaires.

Le SPIP 94 va donc se retrouver sinistré, vidé de ses personnels titulaires, remplacés par des stagiaires, qui seront formés vaille que vaille par des collègues eux-mêmes tout juste titularisés.

Cette situation impossible à tenir est-elle le fait de circonstances exceptionnelles ?

Non, elle est récurrente depuis la mise en place du système de pré-affectation.

Etait-elle évitable ?

Oui, en revenant sur le système de la préaffectation, maintes fois dénoncé par la CGT.

A l'instar de la motion adoptée par la commission régionale Ile de France de la CGT Insertion Probation, nous annonçons d'ores et déjà que nous refusons :

- de voir le nombre de dossiers affectés démultiplié pour couvrir les secteurs vacants
- de ne pouvoir former correctement les collègues stagiaires qui arrivent sur le terrain
- d'organiser en toute connaissance de cause un service public au rabais

Nous resterons vigilants suite aux résultats de la CAP et prendrons les mesures qui s'imposent.

Créteil le 16/03/2015

CGT SPIP 94